

Budget des dépenses

● (1630)

La déclaration que je vais faire ressemble beaucoup aux articles parus dans un certain nombre de journaux. Cela me donne une impression de déjà vu, mais j'espère bien qu'on ne me réclamera pas de droits d'auteur.

M. Baker (Nepean-Carleton): Dispensez-vous de cette déclaration.

Une voix: Poursuivez!

M. Johnston: Si vous le permettez, je vais limiter ma déclaration à un certain nombre de points qui intéresseront les députés.

Pour la première fois, le budget des dépenses est présenté en deux parties. La partie I, intitulée *Plan de dépenses du gouvernement*, constitue le nouveau document dont j'ai parlé quand j'ai déposé des renseignements sur la nouvelle présentation du budget, il y a plusieurs semaines. La partie II correspond au livre bleu traditionnel.

J'aimerais souligner que la partie I du Budget, le plan de dépenses mis à jour, qui s'étend jusqu'en 1983-1984, prévoit un niveau de dépenses totales pour l'année 1981-1982 et les années subséquentes égal à celui qu'envisageait mon collègue le ministre des Finances dans le budget d'octobre dernier. Le nouveau plan de dépenses que j'ai déposé aujourd'hui contient des précisions sur les coûts des programmes ministériels, précisions qu'il n'était pas possible d'obtenir en octobre, et que l'examen en vue de l'élaboration de ce budget principal a permis de révéler. Ce plan amélioré repose sur le même ensemble d'hypothèses concernant l'économie canadienne que le budget d'octobre. En outre, il tient compte des rajustements de détail à l'égard desquels des dispositions particulières étaient prévues dans le plan financier présenté en octobre.

Les dépenses totales de 67.6 milliards de dollars prévues pour 1981-1982 représentent une augmentation de 12.8 p. 100 par rapport aux prévisions de 1980-1981. Ce taux d'augmentation, bien qu'il dépasse légèrement celui des dernières années, reste inférieur à celui de 1980-1981. On s'attend à ce que les dépenses totales s'accroissent d'environ 10 p. 100 dans les deux années de planification qui suivront 1981-1982. Je voudrais souligner le fait que ces augmentations respectent l'engagement du gouvernement à freiner les dépenses. Le gouvernement a réitéré, dans le budget, son engagement à maintenir l'accroissement des dépenses en deçà du taux de croissance tendancielle de l'économie; notre plan des dépenses d'aujourd'hui est la preuve que nous tenons parole.

Il est important que les députés situent les plans de dépenses dans le contexte de l'engagement à freiner les dépenses que le gouvernement a pris en 1975. Vous vous rappellerez, qu'en 1974-1975, lorsque le taux d'inflation avoisinait 11 p. 100, les dépenses du gouvernement avaient augmenté de 28 p. 100 par rapport à l'année précédente. Dès lors, d'importantes réformes ont été accomplies progressivement, mettant en vigueur une politique de restriction rationnelle: une politique axée sur des coupures pratiquées avec le ciseau du sculpteur plutôt qu'avec le couperet du boucher. C'est dans cet esprit que nous avons entrepris et poursuivi l'amélioration des méthodes et contrôles de gestion au bureau du contrôleur général; que nous avons institué le nouveau système de gestion des politiques et des dépenses; que nous avons exercé plus de rigueur dans les pratiques administratives afin de nous attaquer efficacement au problème du dépassement des coûts dans les projets de la

Couronne, et que nous maintenons depuis plusieurs années la croissance des années-personnes autorisées à moins de 1 p. 100. En d'autres termes, notre objectif a été et demeure de faire en sorte que l'argent des contribuables soit utilisé à bonne fin et que les contribuables en reçoivent la juste valeur.

La semaine dernière le président des États-Unis a annoncé des réductions de dépenses de 41.4 milliards de dollars au budget fédéral—lequel sera de l'ordre de 700 milliards pour l'exercice commençant le 1^{er} octobre 1981—ainsi qu'un allègement fiscal prévu qui devrait atteindre 30 p. 100 d'ici le milieu de 1984. Le président a également proposé des réformes en vue de diminuer la réglementation et la bureaucratie, et des modifications majeures dans les déductions pour amortissement accordées aux entreprises commerciales et industrielles afin de favoriser la modernisation, la recherche et le développement.

L'administration américaine s'est engagée dans une entreprise que nous, au Canada, savons difficile, pénible et souvent décevante. Et je ne peux m'empêcher de faire remarquer, en songeant au programme du président des États-Unis, que nous, au Canada, suivons depuis sept ans l'orientation que les États-Unis se proposent de prendre au cours des trois prochaines années.

M. Blenkarn: Allons donc!

M. Johnston: C'est ainsi—et je le dis en particulier au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn)—que l'indexation des exemptions et des fourchettes de l'impôt sur le revenu des particuliers mis en vigueur en 1974 a entraîné à elle seule une diminution de 7.5 milliards des revenus du gouvernement en 1980-1981. J'ajouterai que ce sont là des chiffres qui figureraient dans le budget que l'ancien ministre des Finances, l'honorable député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), avait déposé en décembre 1979. De plus, le régime fiscal américain, par suite des modifications aux déductions pour amortissement et des nouvelles propositions de recherche et de développement présentées par le président Reagan, se rapproche étroitement du régime dont nous bénéficions depuis de nombreuses années. En ce qui concerne la réforme de la réglementation, qui vise à réduire les coûts à la fois de l'administration publique et du secteur privé, nous nous dirigeons rapidement, grâce à des programmes de travail à l'échelle du gouvernement fédéral, vers la réalisation des mêmes objectifs que ceux proposés par le président Reagan. J'ai annoncé des mesures à cet égard il y a quelque temps.

Je puis vous assurer que nous continuerons d'exercer la politique de restriction financière dans le cadre des paramètres et des principes que je viens d'énoncer. J'aimerais maintenant parler brièvement des faits saillants du budget des dépenses de 1981-1982.

Le budget principal de 1981-1982 prévoit des dépenses budgétaires de 64.6 milliards, ce qui représente une augmentation de 11.6 p. 100 par rapport à l'an dernier, ainsi que des prêts, des placements et des avances dont le total dépasse légèrement 1 milliard. Le cadre de dépenses de 1981-1982 comprend des réserves totales de 3.6 milliards destinées à couvrir les rajustements apportés aux services votés et aux programmes réglementaires, aussi bien que les nouvelles initiatives que le gouvernement voudra éventuellement entreprendre au cours de l'année, et tout autre besoin imprévu. Si toutes ces réserves sont utilisées dans des budgets supplémentaires, le total des budgets de dépenses à la fin de 1981-1982 atteindra